

Reprise du procès au Brésil qui pourrait définir l'avenir politique de Bolsonaro



La Havane, 28 juin, (RHC)- Le Tribunal supérieur électoral (TSE) du Brésil a repris ce mardi le procès qui pourrait disqualifier Bolsonaro pour une durée de huit ans et même le conduire en prison.

Le jour de l'ouverture du procès, le 22 juin dernier, le procureur général adjoint chargé des élections, Paulo Gonet, a défendu l'inéligibilité de M. Bolsonaro, en citant sa performance infâme lors d'une réunion avec des ambassadeurs le 18 juillet 2022.

Retransmise à la télévision publique, cette réunion avait permis au gouverneur de l'époque de dénigrer le système électoral sans présenter de preuves.

Devant une quarantaine de diplomates étrangers, l'ancien capitaine de l'armée a répété des soupçons infondés et déjà réfutés concernant les urnes électroniques et le processus électoral.

Il a montré une présentation contenant des informations erronées sur les réceptifs de vote modernes et suggéré l'implication des forces armées pour corriger les failles du système de vote.

Face à ces faits, le Parti Démocrate Travailleiste a saisi Tribunal Supérieur Electoral.

Le parti a accusé le politicien d'extrême droite et le général Walter Braga Netto, qui était son candidat à la vice-présidence lors de l'élection d'octobre, d'abus de pouvoir politique et d'utilisation abusive des médias pendant la campagne électorale.

Source : Prensa Latina

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/326829-reprise-du-proces-au-bresil-qui-pourrait-definir-lavenir-politique-de-bolsonaro>



Radio Habana Cuba